

Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 17 octobre 2014

Présents : Romuald Molinié, François Ouvrard, Daniel Pardes, Guy Decas, Edith Bour, Florent Garrigues, Martine Hamon, Sylvain Lartigue, Monique Molinié-Labroue, Jean-François Pardes.

Excusée : Magali Gibault,

Secrétaire de séance : Martine Hamon

Ouverture de la séance : 20h40

ORDRE DU JOUR :

⇒ **Approbation du compte rendu de séance de conseil municipal du 29 août 2014**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

⇒ **Ecole :**

Point sur la loi du 8 juillet 2013 Refondation de l'école de la République et la sauvegarde des écoles en milieu rural

Romuald Molinié expose les projets de fermetures massives d'écoles à classe unique prévues par cette nouvelle loi. Le conseil décide de faire le nécessaire pour sauvegarder l'école de Gigouzac.

Présentation projet agrandissement

Pour ce faire, la municipalité décide de lancer au plus vite la construction d'une seconde salle de classe dans le préau et l'installation de toilettes pour personnes handicapées. L'architecte estime les travaux à 140 000 €, subventionnés à hauteur de 70% minimum.

Projet de travaux salle de la cantine

Un réaménagement de la cantine débutera dès le lundi 20 octobre.

⇒ **Questions diverses :**

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

François Ouvrard présente un compte-rendu de la réunion du 5 septembre en préfecture au sujet de la mise en place d'un PCS dans chaque commune. La commission lancera prochainement sa réalisation.

Clôture du domaine public

La municipalité a constaté que les locataires de Monsieur Henry avaient clôturé un bout de terrain devant la maison qui est communal. Supposant que cette clôture a pour but d'empêcher la divagation de leur chien, une lettre sera adressée à Monsieur Henry afin de lui signifier que le conseil décide de tolérer cette fermeture à la condition qu'elle soit retirée dès le départ de ces locataires.

La séance est levée à 23h30